



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Revue de presse

17 août 2016

Un nouveau groupe de journalistes opposés à la promulgation du nouveau Code de la communication dans son état actuel, a lancé une pétition. Celle-ci a enregistré en une seule journée, une centaine de signatures. L'information a bénéficié d'une couverture ample dans les quotidiens. De même, la mission de suivi-évaluation, conduite par Joaquim Chissano, envoyé spécial de la SADC, a retenu l'attention de la presse locale. Il semble que cette mission s'inscrive dans le cadre des préparatifs des élections présidentielles de 2018.

Politique interne

CODE DE LA COMMUNICATION : UNE CENTAINE DE JOURNALISTES ONT SIGNÉ UNE PETITION

La Haute Cour Constitutionnelle a déclaré le Code de communication, conforme à la Constitution, tout en émettant des réserves sur certains points. Face à cette décision, les membres de la presse se tournent vers le Chef de l'Etat, pour lui adresser une lettre dans laquelle ils expriment leur déception et leurs préoccupations par rapport à « un texte qui foule au pied les droits et les libertés fondamentaux d'expression, d'opinion et d'information », et qui constitue « une véritable entrave à la profession ». Ces journalistes invitent le Chef de l'Etat à ne pas promulguer ce texte en son état actuel, tout en lui proposant de le soumettre à nouveau aux parlementaires en vue d'une délibération. Ce nouveau groupe de journalistes déplore que les appels pour la reprise des dialogues, lancés notamment par le Mouvement pour la liberté d'expression, le Groupement des éditeurs de presse d'information et multimédia de Madagascar, les organisations internationales de défense de la liberté de la presse ainsi que la société civile et la communauté internationale, n'aient pas été entendus. (Les Nouvelles, p. 3 ; Midi Madagasikara, p. 3 ; La Vérité, p. 2 ; La Gazette de la Grande Île, p. 2) En tout cas, tout n'est pas perdu pour les professionnels des médias, car il reste encore quelques jours au Président de la République pour activer l'article 59 de la Constitution et demander une nouvelle délibération au Parlement. En outre, la déclaration faite, hier, a obtenu l'adhésion d'une centaine de journalistes, exerçant autant de la capitale qu'en province. (L'Express de Madagascar, p. 5) La signature de cette pétition sera suivie d'une nouvelle demande d'audience auprès de la Présidence dans les jours qui suivent. (Midi Madagasikara, p. 3)

- *La formulation de la décision de la HCC concernant le Code de la communication comporte une nuance, comparée à celle relative à la Loi de Finances Rectificatives 2016, remarque le quotidien **Midi Madagasikara** (p. 2). Le premier stipule que « sous les réserves d'interprétation des considérants 29, 31, 54, et 65, tous les autres dispositions de la loi sur le Code de la communication sont déclarées conformes à la Constitution et peuvent être promulguées », tandis que le second édicte que « sous les réserves posées aux considérants 17 et 18, les dispositions de la LFR 2016 sont conformes à la Constitution ». Le quotidien constate que la HCC n'est pas constante dans ses considérants, voire contradictoire. La HCC donne l'impression de substituer sa propre appréciation à celle du Parlement et du Gouvernement, et tend à outrepasser ses compétences, qui sont pourtant circonscrites de manière précise et*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



restrictive par la Constitution, conclue le journal.

- *Ce nouveau groupe de journalistes est né avec d'autres ambitions, d'autres méthodes mais veut atteindre le même objectif, celui d'obtenir la révision du projet de Code. La revendication restera strictement dans le domaine de la Communication. Aucun positionnement politique n'est ainsi toléré. (Madagascar-Laza, p. 3)*

GRAND SYNODE DE L'ÉGLISE FJKM : DUEL ENTRE RAJAONARIMAMPINANINA ET RAVALOMANANA

Le 18^{ème} synode de l'Église réformée de Madagascar (FJKM) débute ce jour à Antsirabe. Au menu de ce rendez-vous figure l'élection des membres du nouveau bureau central de cette entité religieuse, dont les élections du président et du vice-président. Les deux postes sont convoités par le clan Ravalomanana et le clan Rajaonarimampianina. Toutefois, Marc Ravalomanana, actuel vice-président laïc ne briguera plus un nouveau mandat, puisqu'il a atteint la limite d'âge. Jusqu'ici, rien ne permet de dire qu'il présentera un autre candidat à la présidence de l'église. De son côté, en tant que membre actif de l'église FJKM à Sabotsy-Namehana, Hery Rajaonarimampianina serait dans les starting-blocks pour ravir le poste de vice-président. Pour Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina, une alliance avec le prochain président de l'église FJKM leur permettrait d'avoir une mainmise sur cette confession, en vue des élections présidentielles de 2018. (La Vérité, p. 3)

- *Le Président Hery Rajaonarimampianina se rendra à Antsirabe pour assister à ce 18^{ème} synode. Ainsi, les débats s'enchaînent sur la nécessité de préserver l'église contre l'ingérence des tenants du pouvoir, et inversement. Dans la réalité en tout cas, l'église et l'Etat sont indissociables. Et l'église dispose d'un pouvoir non négligeable dans la gestion des affaires publiques. (Tia Tanindrazana, p. 3)*

Economie et société

FRAUDES DOUANIERES ET CORRUPTION A TOAMASINA : LIBERTE PROVISOIRE POUR TOUS LES SUSPECTS

Un dossier relatif à un cas de fraude et de corruption douanières, impliquant des sociétés privées et sept agents de la douane a été présenté au Tribunal, hier. Une liberté provisoire a été accordée à l'ensemble des suspects impliqués dans le dossier, malgré les preuves tangibles qui les incriminent concernant des abus de fonction et des franchises illégales. L'affaire remonte au mois d'août 2015, au cours d'une importation de 285 conteneurs de farine et de sucre, déclarés comme étant du riz blanc d'origine indienne. Les préjudices de l'Etat en matière de droits et taxes douaniers s'élèvent ainsi à plus de 2 milliards d'Ariary. Après la découverte des fraudes par la Direction générale des Douanes, l'enquête a été initiée par le Bureau Indépendant Anti-Corruption et par le Procureur de la République près le Tribunal de Toamasina. Au vu des libertés provisoires accordées aux suspects, plus d'un s'interroge sur le dénouement de cette affaire. Ce dossier fait surtout penser à une autre affaire d'exportation illicite de bois de rose, puisque malgré les enquêtes menées, les gros bonnets courent toujours. (Les Nouvelles, p. 2 ; L'Express de Madagascar, p. 5 ; Madagascar-Laza, p. 9)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



PROJET DE LOI SUR LA DELINQUANCE ECONOMIQUE : LA SOCIETE CIVILE SE DIT CONTRE

Les organisations de la société civile réunies au sein du mouvement ROHY partagent leur préoccupation concernant le projet de loi sur la mise en place de la Cour spéciale en matière de délinquance économique, financière et fiscale. « Tant que ce projet de loi restera à l'ordre du jour, le mouvement ROHY appuyé par Transparency International continuera de s'y opposer », a indiqué le porte-parole du mouvement, Faraniaina Ramarosaona. Ils estiment en effet, que ce texte favorise la corruption, dans la mesure où une nouvelle Cour devra être mise en place, alors que la Justice actuelle est déjà fragile. Les deux entités travaillent actuellement de manière conjointe, dans les réformes législatives en matière de lutte contre la corruption. (Les Nouvelles, p. 3 ; Madagascar-Laza, p. 9)

Communauté internationale

SADC A MADAGASCAR : UNE MISSION DE SUIVI-EVALUATION

En déplacement à Madagascar depuis lundi, l'envoyé spécial de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe a initié, hier, une série de rencontres qui a débuté avec le Chef de l'Etat Hery Rajaonarimampianina. D'après l'émissaire de la SADC, Joaquim Chissano, sa mission consiste à s'enquérir de la situation politique et économique du pays ; et recueillir les différentes opinions pour pouvoir en informer les Chefs d'Etat de la SADC. Faisant allusion aux 4 années de crise et à la période de Transition, l'envoyé spécial de la SADC se fait défenseur de la stabilité, en précisant que les efforts du peuple malgache d'avoir des dirigeants élus ont ouvert les portes pour la continuité de la collaboration avec la Communauté internationale. D'ailleurs, il va rencontrer d'autres forces vives durant ce déplacement, en l'occurrence le Parlement, les anciens Chefs d'Etat ; et les entités religieuses. Des acteurs politiques prévoient cependant, de se faire entendre durant cette visite, à l'instar de l'AFP conduit par l'ancien membre du Congrès de la Transition Faniry Razafimanantany, lequel organisera une descente dans la rue vendredi prochain. (Les Nouvelles, p. 2)

- *Le changement de titre de Joaquim Chissano, qui est désormais l'envoyé spécial de la SADC, indique clairement que l'heure n'est plus à la médiation. Ses propos laissent entendre qu'il est à Madagascar pour rappeler aux protagonistes politiques que l'enjeu est de maintenir la confiance internationale. Seulement, les acteurs qui font des vagues au sein de l'arène politique actuellement affirment que l'avis de la communauté internationale leur importe peu. Et puis, la mission de Joaquim Chissano prend fin vendredi prochain, qui coïncide avec la manifestation sur l'Avenue de l'Indépendance. (L'Express de Madagascar, p. 3)*
- *Chose curieuse, la communication de la Présidence concernant cette entrevue avec Joaquim Chissano ne fait aucunement mention de la Feuille de Route. La SADC veut s'enquérir sur la stabilité au pays pour en informer l'ensemble des Chefs d'Etat membres, car les organisations internationales et régionales telles que l'Union africaine et les Nations Unies s'attèlent déjà sur les préparatifs des élections de 2018. En fait, la mission de l'envoyé spécial de la SADC entre déjà dans le cadre des élections de 2018. (Midi Madagasikara, p. 3)*
- *Dans la même foulée, Madagascar-Laza (p. 7) met en avant les déclarations de*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Joaquim Chissano selon lesquelles « la SADC compte sur la Grande Île pour continuer dans le sens de la stabilité et de l'apaisement, à travers l'organisation d'élections libres et démocratiques en 2018 ».

- *Ce énième retour de Joaquim Chissano n'est pas le fruit du hasard, au vu de la conjoncture socio-politique difficile. Visiblement, la SADC est inquiète de la situation à Madagascar et craint que la conjoncture actuelle n'ouvre la voie à une nouvelle impasse qui menace le processus de sortie de crise. (La Vérité, p. 3)*

Femmes

A Madagascar, 7 femmes sur 10 pensent que l'homme a le droit d'exercer une violence quelconque dans son foyer, en tant que chef de famille. C'est ce qui ressort de la conférence-débat organisée par le projet Sahala, initié par l'ONG C-for-C ainsi que l'association « Jeudi » et financé par l'Union européenne. De par cette constatation, le débat a été orienté sur la culture malgache, pour savoir si elle est la source de cette soumission de la majorité des femmes. (Les Nouvelles, p. 5 ; Tia Tanindrazana, p. 2) « La violence dans le couple peut s'expliquer par l'ambiguïté autour du rapport entre l'homme et la femme dans le concept du mariage, pour les Malgaches », a indiqué Sariaka Nantenaina, directrice de l'ONG C-for-C. Les différents experts ont notamment précisé que les proverbes de nos ancêtres étaient élaborés dans un contexte différent, et seraient actuellement réinterprétés d'une toute autre manière, obligeant les femmes à être totalement soumises dans le foyer, quitte à accepter la maltraitance. (La Gazette de la Grande Île, p. 6) Les pratiques ancrées dans la culture malgache, qui consistent à ne pas étaler en public ses problèmes, encouragent la violence au sein des ménages. En outre, certaines lois sont incompatibles avec la culture. Dans les us et coutumes, notamment, la séparation des époux se fait à la suite de discussions entre eux et les parents. Pourtant, les lois malgaches interdisent le divorce par consentement mutuel. Un 3^{ème} atelier est prévu dans le cadre de ce projet Sahala, afin de connaître les lois et textes qui doivent être ajoutés ou modifiés, pour qu'ils soient en concordance avec la culture malgache. (Madagascar Matin, p. 9)

Format de couverture

Les Nouvelles (p. 2) consacre une demi-page à l'affaire qui oppose deux institutions turques établies à Madagascar à l'Ambassadeur de Turquie. L'article, qui s'apparente à un courrier du lecteur de par son intitulé « Courrier », tend à défendre la position des entités turques qui sont « accusées de manière bête et méchante » d'être des nids de terroristes. Ainsi, l'article fait référence aux actions humanitaires, culturelles et éducatives menées par ces institutions turques à l'intérieur du pays, ainsi qu'aux « manœuvres dilatoires » du gouvernement dirigé par le Président turc Erdogan, dans le but de casser l'envergure internationale de Fethullah Gulen. Ce dernier est d'ailleurs qualifié dans l'article, comme le Kant ou le Mill, voire Confucius des temps modernes, en raison de ses « actions pour la paix mondiale ». Parallèlement, l'article invite les ministres malgaches de l'Éducation et de la Culture de prendre leur responsabilité, pour clarifier la position de Madagascar dans cette affaire. Qui plus est, indique-t-on, ce sujet est devenu le cheval de bataille de l'opposition malgache pour attaquer le régime en place. Le silence du gouvernement est semble-t-il étonnant, en ce sens

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



que les institutions turques sont présentes à Madagascar depuis des décennies et que l'Ambassadeur de Turquie à Madagascar a déjà été reçu par la ministre malgache des Affaires étrangères.

Un peu d'humour



Les Nouvelles, p. 2

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

